

## Évolutions monétaires à Mayotte au 31 décembre 2014

### ÉVOLUTION FINANCIÈRE ET BANCAIRE INTERNATIONALE

En janvier 2015, le Fonds monétaire international (FMI) a revu ses prévisions de croissance pour l'économie mondiale à la baisse avec 3,5 % pour 2015 contre 3,8 % annoncés en octobre 2014. Cette moindre croissance provient d'une réévaluation des perspectives en Chine, en Russie et au Japon, ainsi que d'un affaiblissement de l'activité dans quelques-uns des principaux pays exportateurs de pétrole du fait de la forte baisse des prix du pétrole.

Dans la zone euro, le Produit intérieur brut (PIB) en volume a augmenté de 0,3 % en glissement trimestriel, au quatrième trimestre 2014, soit une évolution légèrement plus élevée que prévue initialement. Les projections macroéconomiques de mars 2015, établies par les services de l'Eurosystème pour la zone euro, font ressortir une hausse du PIB annuel en volume de 1,5 % en 2015, de 1,9 % en 2016 et de 2,1 % en 2017. Par rapport aux projections macroéconomiques publiées en décembre 2014, les projections de croissance du PIB en volume en 2015 et 2016 ont été révisées à la hausse, reflétant l'incidence favorable de la baisse des cours du pétrole, l'affaiblissement du taux de change effectif de l'euro et les effets des récentes mesures de politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE).

Lors de sa réunion du 5 mars 2015, le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé que le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement ainsi que ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt demeureront inchangés, à respectivement 0,05 %, 0,30 % et -0,20 %. En ce qui concerne les mesures non conventionnelles de politique monétaire, la BCE met désormais l'accent sur leur mise en œuvre. Dans le prolongement des décisions prises le 22 janvier 2015, l'achat de titres en euros du secteur public sur le marché secondaire a débuté le 9 mars 2015. En outre, les achats de titres adossés à des actifs et obligations (qui ont démarré l'an dernier) continueront. Ces programmes d'achats devraient être effectués jusque fin septembre 2016 et seront en tout cas réalisés jusqu'à ce qu'un ajustement durable de l'évolution de l'inflation soit observé. Lors de la conférence de presse qu'il a tenue à l'issue du Conseil, Mario Draghi, Président de la BCE, a indiqué que de nombreux effets positifs liés à ces décisions de politique monétaire ont déjà pu être observés : « la situation sur les marchés financiers et le coût des refinancements externes pour l'économie privée ont continué à se détendre, (...). En particulier, les conditions d'emprunt appliquées aux entreprises et aux ménages se sont considérablement améliorées. De plus, la dynamique de la monnaie et du crédit s'est raffermie. » Le Président de la BCE a également précisé qu'« afin de bénéficier pleinement de nos mesures de politique monétaire, d'autres pans de la politique économique doivent apporter une contribution décisive. (...), pour conforter l'investissement, stimuler la création d'emplois et augmenter la productivité, il convient dans plusieurs pays d'accélérer tant la mise en œuvre résolue des réformes des marchés de produits et du travail que les mesures en vue d'améliorer l'environnement économique des entreprises. (...) Les politiques budgétaires doivent soutenir la reprise économique tout en restant conformes au Pacte de stabilité et de croissance. »

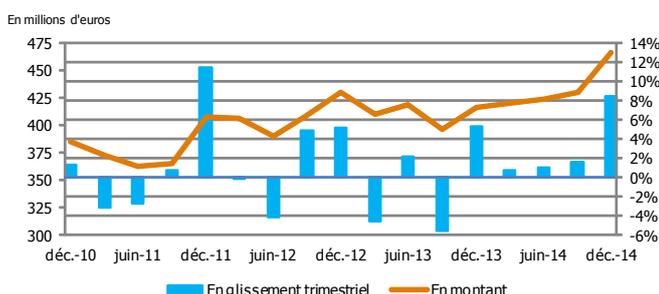
### UNE ACTIVITÉ BANCAIRE BIEN ORIENTÉE AU DERNIER TRIMESTRE 2014

Dans une conjoncture marquée par l'amélioration de l'Indicateur du climat des affaires (ICA), qui se situe à nouveau au-dessus de sa moyenne de longue période, l'activité bancaire de la place est bien orientée au dernier trimestre 2014.

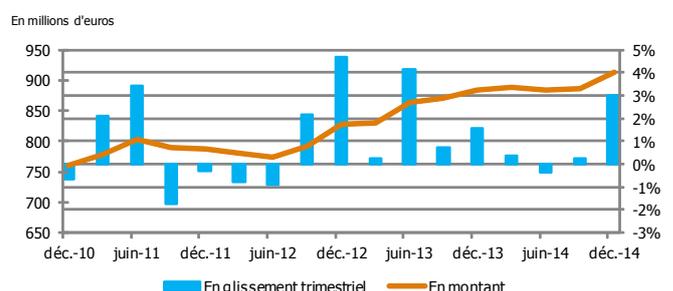
La **collecte d'actifs** augmente vivement au dernier trimestre 2014 (+8,4 %) et atteint ainsi 466,5 millions d'euros, son plus haut niveau historique. La vitalité des placements liquides ou à court terme, qui progressent de 19,3 % contribue à cette hausse. Les dépôts à vue des ménages (+7,9 %) participent également à cette embellie. Sur un an, l'épargne collectée croît de 50,0 millions d'euros (+12,0 %) après un recul de 13,4 millions d'euros en 2013. Le taux de couverture des crédits par les dépôts atteint 83,2 % (contre 71,9 % en 2013), améliorant ainsi la liquidité de la place.

Porté par le dynamisme des crédits accordés aux ménages et des crédits d'investissement des entreprises, **l'encours sain de crédits** alloués à l'économie augmente de 3,5 % sur le trimestre et s'établit à 863,9 millions d'euros au 31 décembre 2014 (contre 833,5 millions d'euros fin 2013).

Évolution des actifs financiers



Évolution des concours bancaires



# UNE ACTIVITÉ DE FINANCEMENT DYNAMIQUE

## Forte hausse des crédits aux entreprises

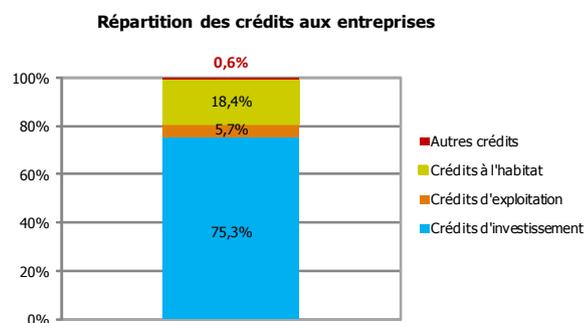
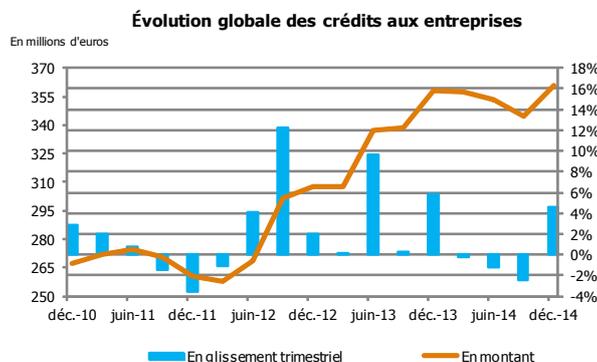
Après une contraction sur les trois premiers trimestres de l'année 2014, **l'encours sain des crédits accordés aux entreprises** se redresse au quatrième trimestre (+4,6 %) et s'établit à 360,6 millions d'euros au 31 décembre, en hausse de 0,7 % sur l'année.

Après un recul au troisième trimestre 2014, les **crédits d'investissements** connaissent une forte croissance au quatrième trimestre (+7,0 %, soit +17,7 millions d'euros) pour atteindre 271,6 millions d'euros, en hausse de 4,7 % sur un an. Ils sont constitués à 99,2 % de crédits à l'équipement qui, à fin 2014, représentent 75,3 % des crédits accordés aux entreprises.

Dans la continuité des trimestres précédents, les **crédits d'exploitation** reculent de 19,7 % (-5,0 millions d'euros) au quatrième trimestre et s'élèvent à 20,4 millions d'euros. Les replis de 41,8 % (-3,3 millions d'euros) des comptes ordinaires débiteurs et de 11,3 % (-1,8 million d'euros) des crédits de trésorerie accentuent la diminution des crédits d'exploitations des entreprises locales.

Après neuf mois relativement stables, les **crédits immobiliers consentis aux entreprises** sont plus dynamiques au dernier trimestre (+6,2 %). Sur un an, les crédits à l'habitat des entreprises se renforcent de 9,2 %, soit +6,0 millions d'euros (après +10,0 millions d'euros en 2013). Au 31 décembre 2014, les entreprises totalisent 66,4 millions d'euros de crédits immobilier et représentent 30,2 % du total des crédits à l'habitat distribués par les établissements de crédit.

Enfin, les **autres types de crédits** reculent fortement au quatrième trimestre (-20,7 %, soit 0,6 million d'euros) et totalisent un encours de 2,3 millions d'euros au 31 décembre 2014. Sur un an, ces derniers se contractent de 0,2 million d'euros.

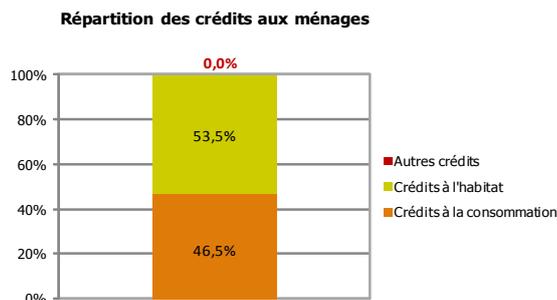
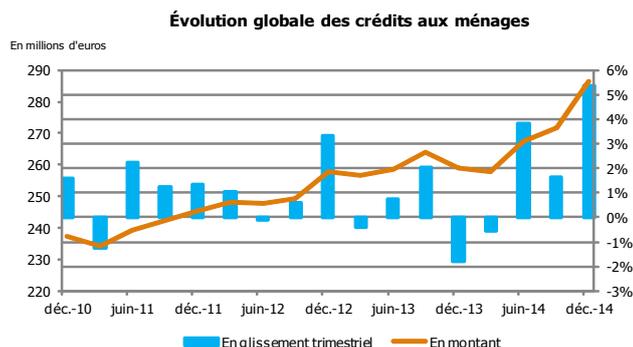


## Vive progression des crédits aux ménages

Dans le prolongement des trimestres précédents, **l'encours sain de crédits accordés aux ménages** croît vivement au quatrième trimestre (+5,4 %, soit +14,6 millions d'euros) pour atteindre 286,4 millions d'euros. La hausse est également importante sur l'année (+10,6 %, soit +27,4 millions d'euros).

Après un premier semestre en diminution (-4,1 %), les **crédits à l'habitat** des ménages se reprennent au troisième (+5,1 %) puis au quatrième trimestre 2014 (+7,0 %) pour totaliser un encours de 153,3 millions d'euros au 31 décembre 2014 (+7,8 % sur un an).

Les **crédits à la consommation** des ménages mahorais progressent de 3,6 % (+4,6 millions d'euros) pour atteindre 133,1 millions d'euros au 31 décembre 2014. Sur un an, ils croissent de 14,0 % (soit +16,3 millions d'euros). Comme pour les crédits à l'habitat, il s'agit de leur plus haut niveau historique. Cette bonne tenue de la consommation des ménages s'explique par l'augmentation de 3,4 % des crédits de trésorerie (+14,3 % sur un an) qui, avec 126,9 millions d'euros d'encours, représentent 95,3 % des crédits à la consommation de ces derniers.



## Recul important des crédits accordés aux collectivités locales

Au dernier trimestre 2014, les **crédits aux collectivités locales**<sup>1</sup> enregistrent un recul important (-13,7 %). Sur un an, l'encours des collectivités perd 13,0 %, soit -23,0 millions d'euros, pour s'élever à 153,9 millions d'euros à fin 2014. Ces évolutions sont expliquées par les variations erratiques des crédits d'investissement qui constituent 97,6 % des crédits aux collectivités locales.

## Repli de la sinistralité

Les **créances douteuses brutes** portées par les Établissements de crédit installés localement (ECIL) reculent de 3,1 millions d'euros au quatrième trimestre (-1,3 million d'euro sur un an) et leur taux de créances douteuses perd 0,7 point à 6,2 % (-0,3 point au cours des douze derniers mois).

Au 31 décembre 2014, les provisions s'élèvent à 20,2 millions d'euros, en légère diminution au dernier trimestre (-1,7 %, soit -0,3 million d'euros) mais en croissance de 2,5 millions d'euros (+14,1 % sur un an).

Le taux de provisionnement des ECIL s'élève à 46,3 % (soit +2,5 points sur le dernier trimestre et +7,0 points sur un an).

## UNE REPRISE DYNAMIQUE DE LA COLLECTE GLOBALE

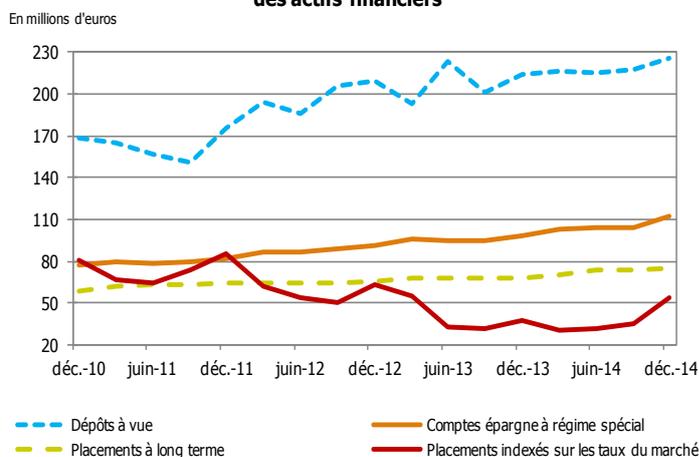
Après une année 2013 contrastée, la collecte globale enregistre une croissance franche et continue tout au long de l'année 2014. Les **actifs financiers détenus par les agents économiques mahorais** progressent fortement au dernier trimestre (+8,4 %) pour atteindre 466,5 millions d'euros au 31 décembre 2014. Ce regain de la collecte d'épargne, qui affiche par ailleurs un nouveau record, concerne l'ensemble des catégories d'actifs, les ménages ainsi que les entreprises.

Avec 225,5 millions d'euros, les **dépôts à vue** se renforcent de 8,1 millions d'euros (+3,7 %) sur le trimestre et de 12,1 millions d'euros sur un an (+5,7 %). Les **placements liquides ou à court terme** affichent une hausse de 19,3 % sur le trimestre pour atteindre 166,2 millions d'euros en 2014. Cette évolution est à l'origine des bonnes performances sur l'année (+22,6 %, après -12,2 % en 2013). **L'épargne à long terme**, qui comptabilise 74,8 millions d'euros d'encours enregistre également une croissance soutenue et régulière (+1,4 % sur le trimestre et +10,7 % sur un an).

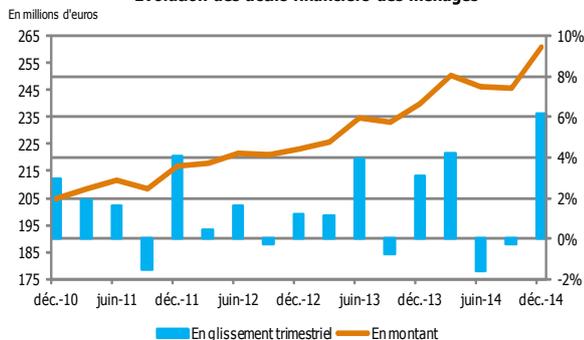
## Nouveau regain de l'épargne des ménages

Représentant 56,0 % de l'épargne globale, soit 260,7 millions d'euros, l'épargne des ménages se renforce considérablement entre septembre et décembre 2014 (+6,1 %, soit +15,1 millions d'euros). Sur un an, elle progresse de 8,6 %, après +7,5 % en 2013.

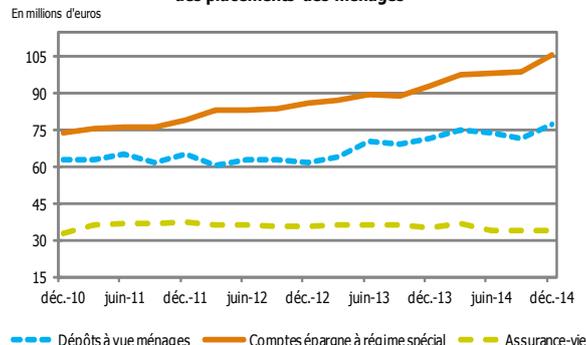
Évolution des principales composantes des actifs financiers



Évolution des actifs financiers des ménages



Évolution des principales composantes des placements des ménages



Les **dépôts à vue** des ménages se sont renforcés de 7,9 % sur le dernier trimestre pour enregistrer une croissance annuelle de 8,4 %, soit 6,0 millions d'euros. Après trois trimestres relativement stables, les **placements liquides ou à court terme** progressent de 7,8 % au quatrième trimestre 2014 pour s'élever à 114,3 millions d'euros au 31 décembre (+12,8 %, soit +13,0 millions d'euros sur un an). Cette hausse s'explique par l'essor de l'encours des livrets ordinaires et des livrets A (respectivement +6,7 % et +8,9 % sur le trimestre).

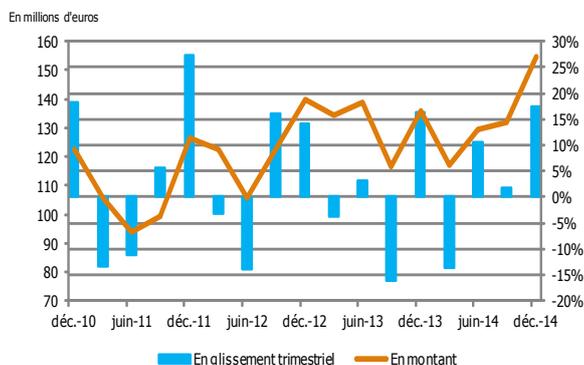
<sup>1</sup> Suite au changement dans la classification d'un établissement, l'encours sain des collectivités locales ainsi que celui des autres agents a subi des modifications sur l'année 2014. Les autres agents regroupent désormais les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations centrales et de sécurité sociale. Les données présentes dans l'annexe 1 annulent et remplacent celles des précédentes publications.

Enfin, **l'épargne à long terme** des ménages se ressaisie sur le trimestre (+1,6 %), soutenue par la progression de l'encours des Plans épargne logement (+4,3 % sur le trimestre, +13,7 % sur un an).

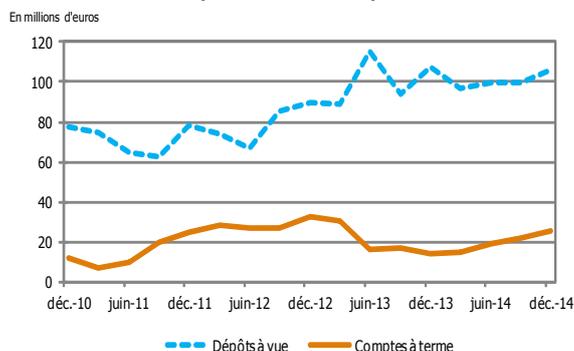
## Croissance vigoureuse des placements des entreprises

Les **actifs financiers détenus par les sociétés non financières**, qui enregistrent une décollecte importante au premier trimestre de l'année (-13,6 %, soit -18,4 millions d'euros) avant de se rattrapent au deuxième (+10,5 %), finissent l'année en forte hausse (+17,5 %, soit +23,0 millions d'euros au quatrième trimestre) pour atteindre 154,7 millions d'euros (+14,1 % sur l'année), soit 33,2 % de la collecte globale. Avec 105,8 millions d'euros, les **dépôts à vue** des sociétés non financières progressent de 6,2 % sur le trimestre. Les **placements liquides ou à court terme** croissent fortement au dernier trimestre (+64,8 %, soit +16,9 millions d'euros) et enregistrent une croissance annuelle de 53,6 % (+15,0 millions d'euros).

Évolution des actifs financiers des entreprises



Évolution des principales composantes des placements des entreprises



## Recul des placements des autres agents

Après une hausse de 5,2 millions d'euros (+10,8 %) au trimestre précédent, les **placements des autres agents** se replient de 3,8 % au quatrième trimestre 2014 (-2,0 millions d'euros). Ils s'établissent à 51,2 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 40,8 millions d'euros en 2013 (+25,5 % sur un an). Cette baisse résulte de la contraction des **dépôts à vue** (-8,1 %, soit -3,7 millions d'euros) qui n'est pas compensée par la hausse de 23,6 % (+1,7 million d'euros) des **placements liquides ou à court terme** dont l'encours s'établit à 8,9 millions d'euros (+39,1 % sur un an).

### MÉTHODOLOGIE

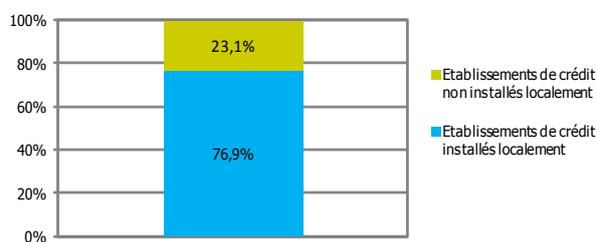
- L'ensemble des données concernent des encours. Elles sont issues des déclarations SURFI (Système Unifié de Reporting Financier) des établissements de crédit.
- Les crédits présentés dans cette note concernent ceux accordés à l'ensemble des agents économiques présents sur le territoire, soit par les établissements de crédit disposant d'une implantation locale significative (établissements installés localement dits ECIL), soit ceux n'en détenant pas (établissement de crédit non installés localement dits ECNIL). Les actifs présentés sont ceux déposés par l'ensemble des agents économiques auprès de ces deux types d'établissements.
- Les données de l'épargne de long terme ne sont pas exhaustives car elles n'incluent que très partiellement les encours des contrats d'assurance-vie souscrits par des ECIL, mais gérés à l'extérieur, et ne comprennent pas celles relatives aux opérations de compagnie d'assurance intervenant localement.
- Les données des entrepreneurs individuels sont réparties entre les catégories « entreprises » et « ménages » : les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs sont comptabilisés dans les crédits aux particuliers, alors que les autres crédits apparaissent dans la catégorie des entreprises. Quant aux actifs des entrepreneurs individuels, ils sont comptabilisés dans les données des ménages.

# TABLEAUX STATISTIQUES

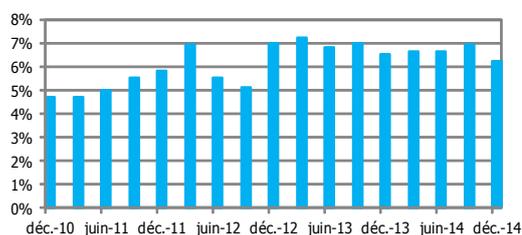
## Les crédits à l'économie

	Montants en millions d'euros								Variations	
	déc-10	déc-11	déc-12	déc-13	mars-14	juin-14	sept-14	déc-14	1 trim	1 an
<b>Entreprises</b>										
Crédits d'exploitation	26,2	34,7	34,6	35,6	33,2	27,0	25,4	20,4	-19,7%	-42,7%
Créances commerciales	2,8	2,2	3,1	2,2	2,2	1,5	1,6	1,5	-6,3%	-31,8%
Crédits de trésorerie	17,0	26,0	24,7	23,1	17,4	16,3	16,0	14,2	-11,3%	-38,5%
(dt) Entrepreneurs individuels	4,4	3,8	3,4	3,7	3,6	4,5	3,8	3,8	-	2,7%
Comptes ordinaires débiteurs	6,4	6,4	6,8	10,3	13,6	9,1	7,9	4,6	-41,8%	-55,3%
Affacturage										
Crédits d'investissement	188,7	176,4	221,2	259,3	261,0	263,2	253,9	271,6	7,0%	4,7%
Crédits à l'équipement	184,2	173,7	219,5	258,2	259,4	262,0	252,0	269,4	6,9%	4,3%
(dt) Entrepreneurs individuels	6,6	6,2	5,8	6,6	6,5	7,8	6,0	5,6	-6,7%	-15,2%
Crédit-bail	4,5	2,7	1,7	1,1	1,6	1,2	1,9	2,2	15,8%	100,0%
Crédits à l'habitat	49,0	47,6	50,8	60,8	60,9	60,4	62,5	66,4	6,2%	9,2%
Autres crédits	3,1	2,0	0,9	2,5	2,5	2,6	2,9	2,3	-20,7%	-8,0%
<b>Encours sain</b>	<b>267,0</b>	<b>260,7</b>	<b>307,5</b>	<b>358,2</b>	<b>357,6</b>	<b>353,3</b>	<b>344,7</b>	<b>360,6</b>	<b>4,6%</b>	<b>0,7%</b>
<b>Ménages</b>										
Crédits à la consommation	113,5	114,8	112,2	116,8	116,7	131,1	128,5	133,1	3,6%	14,0%
Crédits de trésorerie	107,6	109,0	107,0	111,0	111,4	125,9	122,7	126,9	3,4%	14,3%
Comptes ordinaires débiteurs	4,0	4,3	4,4	5,3	5,0	4,9	5,6	6,1	8,9%	15,1%
Crédit-bail	1,9	1,5	0,8	0,4	0,4	0,3	0,2	0,2	-4,5%	-47,5%
Crédits à l'habitat	123,7	130,9	145,4	142,2	140,9	136,4	143,3	153,3	7,0%	7,8%
Autres crédits			0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-100,0%
<b>Encours sain</b>	<b>237,2</b>	<b>245,6</b>	<b>257,6</b>	<b>259,0</b>	<b>257,7</b>	<b>267,5</b>	<b>271,8</b>	<b>286,4</b>	<b>5,4%</b>	<b>10,6%</b>
<b>Collectivités locales</b>										
Crédits d'exploitation	7,4	8,3	8,0	3,7	3,5	3,5	3,5	3,6	3,1%	-2,5%
Crédits de trésorerie	2,4	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	-99,0%	-100,0%
Comptes ordinaires débiteurs	4,9	8,3	8,0	3,2	3,5	3,5	3,5	3,6	3,1%	12,8%
Crédits d'investissement	140,8	160,7	163,1	173,2	177,9	170,2	174,8	150,2	-14,0%	-13,3%
Crédits à l'équipement	140,8	160,7	163,1	173,2	177,9	170,2	174,8	150,2	-14,0%	-13,3%
Autres crédits	9,0	3,1	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
<b>Encours sain</b>	<b>157,2</b>	<b>172,1</b>	<b>171,8</b>	<b>176,9</b>	<b>181,4</b>	<b>173,7</b>	<b>178,3</b>	<b>153,9</b>	<b>-13,7%</b>	<b>-13,0%</b>
<b>Autres agents</b>										
<b>Encours sain</b>	<b>69,3</b>	<b>68,8</b>	<b>42,1</b>	<b>39,5</b>	<b>39,5</b>	<b>39,0</b>	<b>39,8</b>	<b>63,0</b>	<b>58,3%</b>	<b>59,5%</b>
<b>TOTAL</b>										
<b>Encours sain</b>	<b>730,7</b>	<b>747,2</b>	<b>779,0</b>	<b>833,5</b>	<b>836,2</b>	<b>833,4</b>	<b>834,6</b>	<b>863,9</b>	<b>3,5%</b>	<b>3,6%</b>
dont ECNIL	204,6	193,6	181,2	184,1	197,0	196,4	200,6	199,5	-0,5%	8,4%
Créances douteuses brutes	30,5	40,4	49,4	50,7	51,2	50,7	51,7	49,0	-5,3%	-3,4%
dont ECIL	25,9	34,0	45,2	45,1	45,5	45,1	46,9	43,8	-6,6%	-2,9%
Créances douteuses nettes	18,4	24,9	31,4	30,8	30,0	28,3	29,1	26,7	-8,2%	-13,3%
(dt) Entreprises	13,7	18,2	22,8	21,8	20,0	18,8	18,7	16,1	-13,7%	-26,1%
(dt) Ménages	4,4	6,6	6,8	9,0	10,0	9,4	9,6	10,0	3,8%	11,1%
Provisions	12,1	15,6	18,0	19,8	21,2	22,4	22,7	22,3	-1,8%	12,6%
dont ECIL	10,3	13,5	15,9	17,7	19,1	20,3	20,5	20,2	-1,7%	14,1%
<b>Encours brut total</b>	<b>761,2</b>	<b>787,6</b>	<b>828,5</b>	<b>884,2</b>	<b>887,4</b>	<b>884,1</b>	<b>886,3</b>	<b>912,9</b>	<b>3,0%</b>	<b>3,2%</b>
Taux de créances douteuses	4,0%	5,1%	6,0%	5,7%	5,8%	5,7%	5,8%	5,4%	-0,4 pt	-0,3 pt
dont ECIL	4,7%	5,8%	7,0%	6,5%	6,6%	6,6%	6,9%	6,2%	-0,7 pt	-0,3 pt
Taux de provisionnement	39,5%	38,5%	36,4%	39,2%	41,4%	44,2%	43,8%	45,5%	+1,7 pt	+6,3 pt
dont ECIL	39,7%	39,8%	35,1%	39,3%	41,9%	45,0%	43,8%	46,3%	+2,5 pt	+7,0 pt

Répartition des concours bancaires sains



Évolution du taux de créances douteuses brutes des établissements installés localement



## Les placements des agents économiques

	Montants en millions d'euros								Variations	
	déc-10	déc-11	déc-12	déc-13	mars-14	juin-14	sept-14	déc-14	1 trim	1 an
<b>Sociétés non financières</b>	<b>122,4</b>	<b>126,5</b>	<b>139,9</b>	<b>135,6</b>	<b>117,2</b>	<b>129,5</b>	<b>131,7</b>	<b>154,7</b>	<b>17,5%</b>	<b>14,1%</b>
<b>Dépôts à vue</b>	<b>77,3</b>	<b>78,3</b>	<b>89,4</b>	<b>107,5</b>	<b>96,8</b>	<b>99,9</b>	<b>99,6</b>	<b>105,8</b>	<b>6,2%</b>	<b>-1,6%</b>
<b>Placements liquides ou à court terme</b>	<b>44,8</b>	<b>48,0</b>	<b>50,3</b>	<b>28,0</b>	<b>20,3</b>	<b>23,6</b>	<b>26,1</b>	<b>43,0</b>	<b>64,8%</b>	<b>53,6%</b>
Comptes d'épargne à régime spécial	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-100,0%
Placements indexés sur les taux de marché	44,8	48,0	50,3	28,0	20,2	23,6	26,1	43,0	64,8%	53,6%
<i>dont comptes à terme</i>	12,0	24,8	32,6	13,9	15,2	19,2	22,2	25,3	14,0%	82,0%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	2,1	7,6	5,1	5,1	5,1	4,2	3,9	4,0	2,6%	-21,6%
<i>dont certificats de dépôt</i>	30,7	15,6	12,6	9,0	0,0	0,0	0,0	11,0	-	<b>22,2%</b>
<b>Epargne à long terme</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>6,0</b>	<b>6,0</b>	<b>5,9</b>	<b>-1,7%</b>	<b>5800,0%</b>
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,4	0,4	0,4	-	300,0%
<b>Ménages</b>	<b>204,6</b>	<b>217,0</b>	<b>223,3</b>	<b>240,1</b>	<b>250,3</b>	<b>246,2</b>	<b>245,6</b>	<b>260,7</b>	<b>6,1%</b>	<b>8,6%</b>
<b>Dépôts à vue</b>	<b>62,8</b>	<b>65,2</b>	<b>61,9</b>	<b>71,5</b>	<b>74,9</b>	<b>73,8</b>	<b>71,8</b>	<b>77,5</b>	<b>7,9%</b>	<b>8,4%</b>
<b>Placements liquides ou à court terme</b>	<b>83,7</b>	<b>88,6</b>	<b>96,2</b>	<b>101,3</b>	<b>105,0</b>	<b>105,1</b>	<b>106,0</b>	<b>114,3</b>	<b>7,8%</b>	<b>12,8%</b>
Comptes d'épargne à régime spécial	73,9	79,3	86,1	93,0	97,6	98,4	98,8	106,0	7,3%	14,0%
<i>dont livrets ordinaires</i>	60,6	61,9	63,3	65,5	69,0	67,9	68,2	72,8	6,7%	11,1%
<i>dont livrets A et bleus</i>	9,1	12,6	17,6	21,2	22,0	23,9	23,7	25,8	8,9%	21,7%
<i>dont livrets jeunes</i>	0,2	0,2	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	25,0%	25,0%
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0%	0,0%
<i>dont livrets de développement durable</i>	0,3	0,4	0,8	1,3	1,4	1,4	1,5	1,9	26,7%	46,2%
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	3,6	4,1	4,2	4,6	4,7	4,7	4,8	4,9	2,1%	6,5%
Placements indexés sur les taux de marché	9,8	9,3	10,0	8,2	7,4	6,7	7,2	8,3	15,3%	1,2%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	8,7	8,0	9,4	7,4	6,9	6,2	6,7	6,7	0,0%	-9,5%
<i>dont bons de caisse</i>	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1	-	-
<i>dont OPCVM monétaires</i>	0,7	1,2	0,6	0,8	0,5	0,5	0,5	0,5	0,0%	-37,5%
<b>Epargne à long terme</b>	<b>58,1</b>	<b>63,3</b>	<b>65,2</b>	<b>67,4</b>	<b>70,4</b>	<b>67,3</b>	<b>67,8</b>	<b>68,9</b>	<b>1,6%</b>	<b>2,2%</b>
<i>dont plans d'épargne logement</i>	17,6	19,1	22,1	25,6	26,8	27,6	27,9	29,1	4,3%	13,7%
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	0,3	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-100,0%
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	0,5	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	-	-100,0%
<i>dont actions</i>	0,8	0,5	0,1	0,2	0,3	0,4	0,4	0,5	25,0%	150,0%
<i>dont obligations</i>	0,3	0,1	0,4	0,7	0,7	4,3	4,3	4,1	-4,7%	485,7%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	5,7	5,5	6,3	5,7	5,8	1,1	1,1	1,1	0,0%	-80,7%
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	32,9	37,5	35,9	34,9	36,7	33,8	34,1	34,1	0,0%	-2,3%
<b>Autres agents</b>	<b>57,6</b>	<b>63,7</b>	<b>66,7</b>	<b>40,8</b>	<b>51,9</b>	<b>48,0</b>	<b>53,2</b>	<b>51,2</b>	<b>-3,8%</b>	<b>25,5%</b>
<b>Dépôts à vue</b>	<b>27,7</b>	<b>32,2</b>	<b>58,4</b>	<b>34,3</b>	<b>43,9</b>	<b>41,2</b>	<b>45,9</b>	<b>42,2</b>	<b>-8,1%</b>	<b>23,0%</b>
<b>Placements liquides ou à court terme</b>	<b>29,7</b>	<b>31,2</b>	<b>8,1</b>	<b>6,4</b>	<b>7,9</b>	<b>6,7</b>	<b>7,2</b>	<b>8,9</b>	<b>23,6%</b>	<b>39,1%</b>
Comptes d'épargne à régime spécial	3,3	2,9	5,4	4,9	5,6	5,0	5,6	5,9	5,4%	20,4%
Placements indexés sur les taux de marché	26,4	28,3	2,7	1,5	2,3	1,7	1,6	3,0	87,5%	100,0%
<i>dont comptes à terme</i>	26,4	28,3	2,7	1,5	2,3	1,7	1,6	3,0	87,5%	100,0%
<b>Epargne à long terme</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,3</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>
<b>Total actifs financiers</b>	<b>384,5</b>	<b>407,2</b>	<b>430,0</b>	<b>416,6</b>	<b>419,4</b>	<b>423,7</b>	<b>430,4</b>	<b>466,5</b>	<b>8,4%</b>	<b>12,0%</b>
<b>Dépôts à vue</b>	<b>167,8</b>	<b>175,7</b>	<b>209,8</b>	<b>213,4</b>	<b>215,7</b>	<b>214,9</b>	<b>217,4</b>	<b>225,5</b>	<b>3,7%</b>	<b>5,7%</b>
<b>Placements liquides ou à court terme</b>	<b>158,2</b>	<b>167,8</b>	<b>154,5</b>	<b>135,6</b>	<b>133,1</b>	<b>135,4</b>	<b>139,3</b>	<b>166,2</b>	<b>19,3%</b>	<b>22,6%</b>
Comptes d'épargne à régime spécial	77,2	82,2	91,5	97,9	103,1	103,4	104,4	111,9	7,2%	14,3%
<i>dont livrets ordinaires</i>	63,6	64,3	67,8	69,2	72,4	71,9	72,9	77,7	6,6%	12,3%
<i>dont livrets A et bleus</i>	9,8	13,2	18,4	22,3	23,1	24,9	24,8	26,8	8,1%	20,2%
<i>dont livrets jeunes</i>	0,2	0,2	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	25,0%	25,0%
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0%	0,0%
<i>dont livrets de développement durable</i>	0,3	0,4	0,8	1,3	1,4	1,4	1,5	1,9	26,7%	46,2%
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	3,6	4,1	4,2	4,6	4,7	4,7	4,8	4,9	2,1%	6,5%
Placements indexés sur les taux de marché	81,0	85,6	63,0	37,7	30,0	32,0	34,8	54,3	56,0%	44,0%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	47,1	61,2	44,7	22,8	24,4	27,1	30,5	35,0	14,8%	53,5%
<i>dont bons de caisse</i>	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	3,8	-	-
<i>dont certificats de dépôt</i>	30,7	15,6	12,6	9,0	0,0	0,0	0,0	11,0	-	22,2%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	2,9	8,8	5,7	5,9	5,6	4,8	4,4	4,5	2,3%	-23,7%
<b>Epargne à long terme</b>	<b>58,5</b>	<b>63,7</b>	<b>65,7</b>	<b>67,6</b>	<b>70,5</b>	<b>73,4</b>	<b>73,8</b>	<b>74,8</b>	<b>1,4%</b>	<b>10,7%</b>
<i>dont plans d'épargne logement</i>	17,8	19,4	22,3	25,7	26,9	27,7	27,9	29,2	4,7%	13,6%
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	0,3	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-100,0%
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	0,5	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	-	-100,0%
<i>dont actions</i>	1,0	0,7	0,3	0,4	0,3	0,6	0,6	0,7	16,5%	75,0%
<i>dont obligations</i>	0,3	0,3	0,7	0,7	0,7	5,8	5,8	5,6	-3,4%	700,0%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	5,7	5,5	6,3	5,8	5,9	1,5	1,5	1,5	0,0%	-74,1%
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	32,9	37,5	35,9	34,9	36,7	37,6	37,9	37,8	-0,3%	8,3%

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)

Directeur de la publication : N. de SÈZE – Responsable de la rédaction : Y. MAYET  
Éditeur et imprimeur : IEDOM - Achevé d'imprimer : avril 2015